

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 03 Juin 2019

à 20h30 EN MAIRIE

PRESENTS : Mmes Virginie Pate, Céline Charton, MM Laurent Schouwey, Martial Perrin, Francois-Xavier Lambert, Patrick Caillot, Fabrice Comte.

Absents excusés : Françoise François, Benjamin Magdelaine

Absent : M Patrick Monneret

MME Françoise François donne pouvoir à MME Céline Charton.

Secrétaire : M François-Xavier Lambert

1 LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 08 avril 2019 :

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2 DEVIS TRAVAUX LOGEMENT, RUE DU MOULIN :

Devis retenu peinture de l'entreprise FILIPPI : 10 923 € H.T

Devis électricité de l'entreprise LAROCHE : 1190€ H.T

Devis menuiseries intérieures de l'entreprise LFX : 1662.84€ H.T

Devis retenu Travaux plomberie sanitaire Energynov : 3110 € H.T

TOTAL : 16885.84.84 H.T

Devis acceptés à l'unanimité des membres présents.

3 NOMINATION VOIE PUBLIQUE ET NUMEROTATION RUE :

Après réflexion menée avec les propriétaires, le Conseil Municipal décide de nommer l'impasse rue du Faubourg, rue des Genévriers, ainsi que la modification des numéros des maisons en fin de rue du Faubourg

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

4 VALIDATION DE L'AVANT PROJET DETAILLE, PROJET EXTENSION CUISINE DE LA SALLE DES FETES :

Présentation du projet dont le montant s'élève à 102 200€ H.T

Option 1 (Aménagement du bar) = 12 000€ H.T retenue

Le Conseil Municipal est favorable pour solliciter la subvention Dotation de la Solidarité des Territoires auprès du Conseil Départemental du Jura, à hauteur de 30% du montant total des travaux.

5 PROJET MAISON ASSISTANTES MATERNELLES :

Le projet de maison des assistantes maternelles débutera au 1^{er} janvier 2020.

6 TARIFS BENNE A DECHETS VERTS :

Au vu des tarifs exercés par le Sictom de Dole et d'un devis d'une entreprise privée, le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet.

7 TRAVAUX FORESTIERS :

Les travaux de cloisonnements mécanisés et de dégagement manuel parcelle 11r, ainsi que sur les parcelles 31r, et 33r sont validés. Le devis de l'entreprise KOEHREN s'élève à 2824.50€ H.T est accepté.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

8 CONVENTION DE SERVITUDES

Une convention doit être établie entre la commune et Enedis, puisque celui-ci fait passer un câble souterrain dans la parcelle D N°451. La convention est acceptée à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Alignement rue Turlu avant la vente d'un terrain,
- Demande de trottoir, route d'Arbois avec étude technique et financière en cours,
- Subvention accordée à la confrérie Saint Nicolas des Radeliers de la Loue : 100€ sera versé à l'association pour la réalisation d'un documentaire, sous forme d'un DVD,
- Projet de rencontre avec les associations du village,
- Parution du nouveau bulletin trimestriel.

Fin de séance : 23h00